

de Rimouski. Cette ferme contient 330 arpents, dont 200 sont labourables, 40 non labourables, 90 en forêt, un jardin de 50 pieds carrés, d'un sol partie d'alluvion, partie sablonneux et partie de terre glaise. Cette ferme offre tous les avantages sous le rapport de ses dimensions et de la qualité du sol, pour une excellente exploitation agricole.

Le système de rotation suivi par lui est définitif, et nous lui avons été 2 1/2 points, parce qu'il sème grain sur grain et qu'il n'engraisse pas tout le terrain qu'il labouré, et qu'il met généralement la plus grande partie de son fumier en couverture. Voici le système de rotation qu'il suit : Première année, blé, avoine, pois. Deuxième année, mélange de pois et d'avoine à la place de l'avoine; encore de l'avoine, à la place des pois; il met du blé avec graino fourragère et engrais enfoui sur une partie, et le reste du fumier en couverture le printemps, ou l'automne suivant. Il fauche de 3 à 6 ans et paçage de 2 à 6 ans; il fait des patates 2 ans à la même place et il sème du blé avec graino fourragère.

La division de cette terre n'est pas parfaite, nous ne lui avons accordé qu'un point et demi sur 2 d'alloués pour cet item.

Les clôtures sont bonnes, les champs sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est bonne mais pas bien adaptée.

Les granges, écurie, étables, borge-

rie, hangar sont suffisants pour les besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture ne sont pas suffisants, nous avons retranché un point sur cet item.

Conservation et augmentation des fumiers parfaits : nous allouons le maximum des points. Outre le fumier produit sur sa ferme, il n'emploie six charges de tombereaux de poissons.

L'ordre dans les bâtiments, l'outillage et les champs, laisse à désirer.

M. Chénard ne tient pas de comptabilité.

Améliorations foncières satisfaisantes, comme on le verra par le nombre de points que nous avons alloués.

Le bétail se compose de 6 chevaux de travail, 1 taureau, 18 vaches laitières, 10 animaux de boucherie, 4 d'élevage, 4 de l'année, 1 bélier, 18 brebis et 14 agneaux.

La récolte est comme suit : 15 arpents en blé, 5 en orge, 40 en avoine, 6 en pois, 8 en avoine et pois, 6 en pommes de terre, 75 en prairie, 60 en pâturage, un jardin de 50 sur 50 pieds.

Nous avons accordé 81.30 points à M. Chénard, ce qui lui donne droit à la médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

No. 26.—JAMES YEO.

Le 31 août, nous avons fait la visite de la ferme de M. James Yeo, de la Rivière du Loup Station, comté de Témiscouata. Cette ferme contient 160 arpents dont 80 sont labourables, 80 en forêt, 1/2 en verges, un jardin de 300 sur 100 pieds. M. Yeo est venu au pays lors de la confection du chemin de fer du Grand Tronc, et depuis il a toujours été sur le chemin; maintenant il est *road master* sur l'Intercolonial, à la Rivière du Loup. Désirant avoir un de ses fils cultivateur, il acheta, il y a 3 ans, une terre près de la station de la Rivière du Loup; heureusement, pour l'exemple des cultivateurs, la terre qu'il acheta était ruinée, sans bâtisses ni instruments d'agriculture. M. Yeo a dû adopter un système qui va servir d'exemple aux cultivateurs de l'endroit, surtout pour ceux qui possèdent une terre ruinée ou qui l'ont épuisée par leur mauvaise culture.

Voici le système que M. Yeo suit : Première année, fumier enfoui l'automne; il fait le printemps, un labour de travaux; ensuite il sème de l'avoine ou des pois. Deuxième année, blé, avoine, pois, orge. Troisième année, pommes de terre, navets, et autres racines avec fumier enfoui. Quatrième année, blé, orge, avec graino fourragère et une légère couche de fumier. Il lui-se en foin aussi longtemps qu'il est abondant et paçage 2 à 3 ans. Avec ce système, M. Yeo a déjà ramené la fertilité du sol, et comme il n'a pas encore beaucoup d'animaux, il donne sa paille dans la ville pour avoir du fumier dans lequel il n'y a pas de mauvaises graines.

La division de la terre est bonne et les clôtures sont parfaites.

Les prairies, pâturages et cultures sarclées sont exempts de mauvaises herbes.

La maison est telle que l'on ne peut rien désirer de mieux sous tous les rapports.

La grange, étable, écurie, porcherie, remises à bois et à voitures sont tous bien commodes et propres aux besoins de la ferme.

Les instruments d'agriculture sont suffisants et en excellent ordre.

Le fumier est conservé avec soin. Ordre général bon partout.

La comptabilité que tient M. Yeo n'est pas complète, nous lui accordons 1.50 points sur 3 d'alloués.

Ce n'est que depuis 3 ans seulement que M. Yeo possède cette terre et il a déjà fait beaucoup d'améliorations foncières, tel qu'épierrement, fossés, nivellement, amendement du sol, engrais verts, engrais commerciaux, plantations forestières, chemins réparés, etc., etc. Le bétail n'est pas encore nombreux mais bien bon, il consiste en un jeune poulain pur sang, 2 chevaux de travail, 2 vaches Durham et Hereford, et un veau de l'année. M. Yeo a cette année, sur sa ferme, 7 arpents en blé, 1/2 en orge Goldtorpe, 17 en avoine, 3 en pois, 1/2 en fèves, 1 en betteraves à sucre, 1 en choux de siam, 1 en carottes, 3 en patates, 1 en blé d'inde pour grain, 13 en prairies, 30 en pâturage, un jardin de 300 sur 100 pieds.

Nous avons accordé à M. Yeo 80.50 points, ce qui lui donne droit à une médaille de bronze et au diplôme de grand Mérite.

Industrie Laitière.

DISCOURS DE

L'HON. M. BEAUBIEN

A l'inauguration de l'école d'industrie laitière à Saint-Hyacinthe, le 11 mars 1893.

Monsieur le président, messieurs,

J'assiste avec plaisir à cette grande réunion d'agriculteurs. Je félicite cordialement la Société d'industrie laitière; cette immense assemblée dans cette vaste salle est un bon témoignage à son développement et au succès qu'elle a obtenu.

L'inauguration de l'école d'industrie laitière est réellement le commencement d'une ère nouvelle pour la province. Enfin, nous avons réussi; nous avons une école où les élèves abondent; ce qui me fait espérer qu'il en sera ainsi un jour des autres, je veux parler de nos écoles d'agriculture.

Je remercie le gouvernement fédéral de l'aide qu'il nous a donnée dans l'établissement de cette école de St-Hyacinthe. Avec l'intelligente direction du professeur Robertson, le dévouement des directeurs de la société d'industrie laitière, nous avons un établisse-

ment dont nous pouvons être fiers. Parfaitement aménagé, sous la conduite de professeurs expérimentés, d'hommes pratiques et habiles, elle est appelée à rendre des services considérables à notre province.

En industrie laitière, St-Hyacinthe a été une des premières localités à donner l'exemple et à tracer la route à suivre, aussi, quand il s'est agi de localiser une école de fromagerie et de fromagerie, le nom de votre ville s'est naturellement présenté.

Je vois avec bonheur que de ce centre va maintenant rayonner la prospérité par tout le pays. De cette école partiront les fabricants et les inspecteurs pour les différentes paroisses. Nous en avons un pressant besoin car il faut à l'agriculture un remède immédiat.

Quand une fromagerie ou une beurrie s'établit dans une localité c'est de l'argent comptant pour nos cultivateurs. La fabrique se construit au printemps et dès lors, de mois en mois, le cultivateur va toucher le fruit de ses travaux; il suffit qu'il ait du bétail. Dès lors plus de dettes; de l'argent sous la ponce; moins de grains à porter au loin sur les marchés avec perte de temps et souvent perte d'argent; plus d'engrais amassés pour la fertilité de la ferme; plus d'ouvrage rémunérateur à la maison, le cultivateur n'a plus le temps de se décourager; plus de regards d'envie jetés au-delà de la ligne 45ième; plus de séparation cruelle d'avec les amis et les parents. Le cultivateur amasse de l'argent, devient souvent prêteur au lieu de débiteur découragé; le bien-être se répand autour de lui à mesure que coule le lait. Ses enfants s'établissent sur les terres voisines; doux cercle d'affection, soutien pour lui, joie de tous les jours, consolation pour ses cheveux blancs.

C'est l'honorable député pour Bagot, M. Dupont, qui nous disait l'autre jour que lorsqu'il a commencé à exercer sa profession dans sa localité il avait surtout des obligations à rédiger; le cultivateur grevait sa terre d'années en années et beaucoup n'en pouvant plus étaient obligés de la quitter. Maintenant les choses sont bien changées; notre honorable ami rédige des quittances ou des obligations où le cultivateur est le prêteur. Et c'est l'œuvre de la fromagerie et de la beurrie. Le cultivateur a doublé son troupeau, il a par là doublé son revenu; puis voyant que sa terre lui rapportait de beaux écus sonnants, il a pris goût à la culture, ses enfants aussi; le courage est revenu avec le succès. Voilà ce qui arrivera par tout le pays quand les mêmes moyens du succès seront répandus partout. Et ce sera l'œuvre de votre école. Les fabricants de beurre et de fromage viendront s'y former, s'y perfectionner. Nos missionnaires agricoles, nos cercles et nos sociétés d'agriculture répéteront ses bons enseignements et ainsi, par elle, avant longtemps, dans notre pays, là où il semble y avoir maintenant trop de population puisqu'on y émigre, la main-d'œuvre sera recherchée.

Permettez-moi de vous rappeler les paroles du président de la banque de St-Hyacinthe, M. le maire Dessaulles que nous sommes heureux de voir au milieu de nous en ce moment. Dans son rapport, ce monsieur nous dit que l'année dernière sa banque a payé aux cultivateurs la somme de \$233,000.00 pour du beurre et du fromage, cette année sa banque seule, sans parler de ce que les autres institutions du même genre ont dû payer, a donné aux cultivateurs pour les mêmes articles, la somme de au-delà de \$400,000.00. Voilà des chiffres plus éloquentes que tout ce que nous pourrions vous dire, plus convaincants

pour nos campagnes que tout ce que nous pourrions publier. Je dis que l'amélioration importante qu'apporte avec elle l'industrie laitière peut se faire sentir dans une paroisse dès la première année. Dans le comté que j'ai l'honneur de représenter, le curé de Ste-Eulalie, qui s'est fait, dans son dévouement, secrétaire trésorier d'une fromagerie, me disait qu'il y a quatre ans, lors de son établissement, elle rapportait \$1400 et que l'année dernière, elle a rapporté la somme de \$9,556.00. Permettez-moi aussi de vous citer ce qu'a rapporté, dans une seule paroisse, cette industrie, durant la dernière saison. Les cultivateurs de la Baie du Fort ont reçu la jolie somme de \$62,000 cette année.

BEURRE D'HIVER

Pour encourager la confection du beurre l'hiver le gouvernement accorde une prime de 5 cents par cent livres de lait livré à la fabrique dans le mois de novembre, 10 cents pour le mois de décembre et 15 cents pour les mois de janvier et de février. Le beurre se vend 15 cents la livre, l'été, vous avez jusqu'à 30 cents, l'hiver. Vous comprendrez par ce seul énoncé pourquoi nous insistons à pousser nos cultivateurs à fabriquer l'article.

Que l'on ne dise pas que le beurre d'hiver coûtera le double. Avec du maïs récolté en vert pour remplir le silo, le coût du hivernement est de beaucoup réduit. Tous peuvent cultiver ainsi le maïs et assurer à leurs troupeaux la nourriture abondante dont il a besoin et avec laquelle, sans aucun doute, il se trouvera beaucoup mieux que dans maints pâturages l'été. Nous avons un exemple de ce système au Danemark où il a révolutionné toute l'industrie agricole. Les vaches y ont leur veau l'automne; nous pouvons parvenir au même résultat ici. On y envoie durant l'hiver le fin beurre frais sur les marchés de Londres et de Paris. Pour vous, cultivateurs, qui demeurez autour des villes, voilà une source de prospérité que vous négligez. A l'heure qu'il est à St-Hyacinthe, à Trois-Rivières et à Montréal, le beurre frais se vend 30 cents la livre et même plus. Si toutes vos vaches étaient dans le fort de leur lait, quel argent vous feriez!

Le beurre d'hiver signifie aussi le bétail mieux hiverné, mieux nourri, plus de paille sous lui, meilleure ventilation, plus de lumière dans les étables. Songez donc comment ces pauvres bêtes sont hivernées sur beaucoup de nos fermes: non seulement les vaches, mais aussi les chevaux. Quel lion du supplice que ces étables basses, sans le plus petit carreau pour y laisser entrer la lumière du Ciel, sans la moindre ventilation: les bêtes sont sur le pavé où tout gèle. Pour faire du beurre l'hiver, ce système affreux doit disparaître; les bêtes seront proprement tenues, les étables ventilées, éclairées. L'homme ayant à y séjourner davantage sera obligé pour son propre confort d'en donner quelque peu à son troupeau. Ses étables seront construites de manière à être plus chaudes, car plus l'animal a froid et plus il consomme de nourriture. Avec ce bon système d'hivernement la quantité d'engrais sera plus que doublée, les champs s'en ressentiront et la fortune du cultivateur aussi.

MISSIONNAIRES AGRICOLES.

Dans leur sollicitude pour les fidèles confiés à leurs soins, Nos Seigneurs les Evêques de la Province ont décidé de confier à un missionnaire agricole le soin d'aller par les campagnes répandre les bonnes notions agricoles. En apprenant ce fait, il m'a semblé que